

Pouvoir d'emprunt

Essentiellement, nous sommes au terme d'une période d'environ huit ans au cours de laquelle tous les gouvernements ont dépensé excessivement pour créer la prospérité et s'assurer l'appui de l'électorat. Nous devons maintenant régler la note.

En 1974, le Parlement a approuvé deux budgets. Ces budgets doublaient l'imposition des industries extractives, première étape de ces emprunts massifs. On espérait alors que l'inflation nous permettrait de rembourser ces emprunts avec des dollars dévalués. Cette tendance ne s'est pas démentie. En 1975—l'année où cela a commencé, je pense—nous avons adopté une sorte de politique monétaire en vertu de laquelle nous avons essayé de tout contrôler en augmentant les taux d'intérêt. Bien entendu, ce fut notre erreur la plus monumentale. Les taux d'intérêt, c'était l'inflation. Des gens honnêtes et sincères dans les différentes banques centrales du monde étaient convaincus que l'inflation serait contrôlée s'ils faisaient grimper les taux d'intérêt. Malheureusement, l'intérêt est aujourd'hui ce qui coûte le plus cher aux entreprises, grandes et petites. Les pressions inflationnistes, que les taux d'intérêt élevés ont exercées, ont ruiné non seulement de simples citoyens, qu'ils soient agriculteurs ou petits hommes d'affaires, mais aussi de grandes sociétés internationales. On nous a dit il y a plusieurs mois que le gouvernement voulait emprunter ces milliards de dollars à une époque où le pays luttait désespérément pour sortir d'une quasi-dépression alors que bien des entreprises faisaient faillite et que nos liquidités diminuaient. Quand le gouvernement a annoncé qu'il allait emprunter des sommes aussi considérables, il a semé la terreur dans les milieux d'affaires. Quand les hommes d'affaires ont constaté combien les déficits étaient élevés au Canada et à l'étranger, ils se sont dit qu'il ne leur resterait plus d'argent pour se remettre à flots.

● (1540)

J'ai toujours donné le même avertissement au gouvernement: n'y a-t-il pas d'autres moyens de remédier à cette situation? J'ai tâché de lui proposer des solutions constructives. Le 28 mars notamment, je lui ai proposé de faire comme les Américains, en puisant dans les réserves de la Banque du Canada. Or, les statistiques démontrent que depuis juillet l'an dernier, l'argent puisé dans les réserves américaines et mis en circulation avec beaucoup de prudence avait augmenté de plus de 10 p. 100. Si nous considérons les données pour le Canada, la masse monétaire a fluctué mais elle est à peu près la même qu'il y a un an si on la mesure par le chiffre M-1. Ainsi j'ai voulu faire ressortir qu'étant donné que les Américains avaient recours à leur banque centrale pour accroître lentement et prudemment la quantité d'argent en circulation, sans trop le dire, l'inflation a fini par ralentir. Selon la théorie, quand on accroît la masse monétaire en circulation il faut s'attendre à une montée de l'inflation. Mais le contraire s'est produit parce que les Américains ayant accru prudemment la masse monétaire en circulation, les taux d'intérêt se sont mis à décroître. De sorte que la véritable inflation n'était constituée que par le taux d'inflation. Et c'est ce qui explique pourquoi le taux

d'inflation a chuté aux États-Unis et naturellement le nôtre lui emboîte le pas.

Nous sommes à un point très critique. Influencés par le taux de la Banque du Canada et le taux préférentiel, nos taux d'intérêt ont fléchi quelque peu, s'établissant à près de 10 p. 100. Mais il faut qu'ils baissent encore de 2 ou 3 p. 100. Si nous faisons appel au crédit dans nos transactions commerciales il faut que ce soit à un prix raisonnable, pas du tout inflationniste. Notre pays commence à reprendre pied et le taux d'inflation recule. Si nous voulons enrayer ce mécanisme délicat il nous suffit de lancer des emprunts considérables hors du marché canadien et sur le marché américain. Nous verrons alors l'inflation rappliquer de plus belle.

Encore une fois je crois que nous devrions être très prudents en ayant recours à la Banque du Canada. La loi nous autorise à y faire appel. Des gouvernements précédents l'ont déjà fait avec beaucoup de prudence pour ne pas être obligés d'emprunter davantage. Emprunter sans intérêt comme l'autorise la loi sur la Banque du Canada.

La deuxième suggestion que je répète sans cesse depuis deux ans est la suivante: Les différents organismes publics qui ont le pouvoir de prêter devraient en profiter pour accepter de l'argent de n'importe quelle source sous le contrôle de la Société du crédit agricole. Ils ne sont pas obligés d'emprunter au gouvernement fédéral, ils pourraient alors prêter cet argent à des taux réduits de moitié. Pour en arriver là, ils pourraient supprimer les droits fiscaux des emprunteurs et ne pas imposer les prêteurs. Nous pourrions utiliser la même méthode pour le logement, les exportations et pour la Société du crédit agricole ce qui représente une bonne proportion de nos besoins. Nous pourrions avoir recours à l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise, aux rentes à versements invariables et aux Canadiens eux-mêmes pour avoir tout l'argent que requièrent les organismes autres que le gouvernement, ce qui nous permettrait d'obtenir les capitaux dont nous avons besoin à de faibles taux d'intérêt.

Le projet de loi C-151 contient une disposition que l'on retrouve dans d'autres mesures semblables. Il s'agit du paragraphe 2(3) que je vais vous lire:

Il demeure entendu que les emprunts autorisés en vertu du présent article peuvent s'effectuer en devises étrangères . . .

Une voix: Il est toujours là.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): C'est vrai, mais il n'a pas été utilisé comme il aurait dû l'être. On y a fait appel à une ou deux occasions mais les taux étaient élevés. Je rappelle simplement au gouvernement que les banques mondiales débordent d'argent, qu'il pourrait s'adresser à n'importe quel groupe de banques allemandes ou suisses—et nous savons d'où provient l'argent—pour emprunter à 6 p. 100 du moment que le prêt serait remboursé dans les mêmes devises. Le gouvernement pourrait emprunter tant qu'il voudrait, que ce soit 14 ou 20 milliards. Et s'il veut s'assurer du taux des changes, les banques ont mis sur pied un système spécial d'assurance pour lequel le gouvernement n'aurait à verser qu'une très faible prime pour se protéger contre toute variation de la valeur de la devise en question.